

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Patricia Coulombe

<https://www.cadre21.org/membres/0cc861d07d4ea1fbda6f13e4>

Date d'obtention : 2024-01-23 16:18:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de suivre le protocole décrits dans la trousse afin de faire une intervention adéquate
Que l'on ne doit pas consulter les photos mais aller chercher des informations de la part du plaignant
(soit la victime ou la personne qui se dénonce elle-même).

Si l'événement ne se répercute pas à l'école on doit faire affaire avec les policiers de notre secteur pour qu'ils enquêtent.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sens plus outillé, la clientèle du secondaire est nouveaux pour moi donc je n'aurais pas su quoi faire. J'aurais fait appel aux policiers trop rapidement.

Je vais pouvoir suivre un protocole claire

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De bien les accueillir de bien les informer et de protéger leur intégrité.

Je vais faire attention aux questions que je vais poser ainsi que je ne vais pas demander de voir la nature des photos.